

GIFFRE

MARNAZ

Les professionnels de la santé se forment pour favoriser le maintien à domicile

Jeudi, l'association Soins prévention accompagnement à domicile a organisé une formation gratuite à destination des professionnels de santé du département. L'objectif est de former le maximum de professionnel pour être un relais sur le terrain et diffuser les informations.

Des ateliers et une conférence

Une soixantaine d'infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie sociale et aides médico psychologi-

ques ont participé à des ateliers pratiques et assisté à une conférence. Cette dernière a été animée par Michel Fontaine, un des médecins coordinateur du réseau de santé du Faucigny sur le thème "soins palliatifs à domicile, les directives anticipées". Les directives anticipées sont des instructions écrites données par une personne en pleine possession de ses facultés sur ses souhaits concernant ses projets de soins, de vie, de fin de vie ou encore les conditions de la limitation ou de l'arrêt de

son traitement lorsqu'elle sera dans l'incapacité d'exprimer ses volontés. Les ateliers ont eu pour thème l'administration des traitements, les troubles de la déglutition, toucher massage, les soins de confort, la manutention, la prévention des chutes et l'allocation personnalisée à l'autonomie. Le point commun était le maintien à domicile et ils ont été tenus par des professionnels formés à ces différentes problématiques et des infirmières coordinatrices du réseau.

Isabelle CORBEX



Une des ateliers proposés lors de la formation. Photo Le DAU G.